



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Service régional de l'alimentation

AGREMENT

POUR LA DISTRIBUTION, L'APPLICATION EN PRESTATION DE SERVICE ET LE CONSEIL INDEPENDANT A L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Références :

- Vu les articles L 254-1, L 254-2, R 254-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;
- Vu le décret 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- Vu la délégation de signature du préfet de la région BOURGOGNE au directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt en date du 05/12/2011 ;
- Vu l'arrêté DRAAF n° 2013-04 du 18 avril 2013 portant subdélégation de signature aux chefs de service de la DRAAF ;

L'organisme NAUDET ET COMPAGNIE REBOISEMENT
domicilié à

**4 RUE DE LUGNY
21290 LEUGLAY**

est agréé sous le **numéro d'immatriculation : BO10331**

pour effectuer ses activités :

- ~~de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels~~ **NON**
- ~~de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels~~ **NON**
- d'application de produits phytopharmaceutiques en prestation de service **OUI**
- ~~de conseil indépendant de toute activité de vente ou d'application~~ **NON**

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Liste des établissements agréés :

NAUDET ET COMPAGNIE REBOISEMENT	21290	LEUGLAY
---------------------------------	-------	---------

Fait à Dijon, le mardi 14 janvier 2014

Pour le préfet de la région Bourgogne,
Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,
et par délégation,
Le chef du service régional de l'alimentation,


Olivier LAPÔTRE